

FBR

or → REP  
Copie → G. Gaudin  
→ SC  
Fait le 31/07/17  
AN

Direction régionale des  
affaires culturelles de  
Bourgogne-Franche-Comté



Monsieur le Maire de Belfort  
Hôtel de ville  
Service Urbanisme  
Place d'Armes

90020 BELFORT CEDEX

Affaire suivie par :  
Annick RICHARD  
Pôle : Patrimoine/SRA-Site de Besançon  
Poste  
03 81 65 72 71  
annick.richard@culture.gouv.fr  
Références : AR/FE/2017/BO510

À l'attention de Monsieur Jean-Marie HERZOG,

Besançon, le 24 juillet 2017

**Objet :** Réception du rapport de diagnostic  
**Références :** BELFORT (TERRITOIRE DE BELFORT), Aménagement de la promenade des Berges de la Savoureuse  
CP0900101500004  
Arrêté n° 2016/135 du 21 mars 2016 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive  
**P.J. :** Un rapport

Courrier arrivé le

1 / AOUT 2017

Monsieur le Maire,

Direction du Patrimoine Bâti,  
de l'Espace Public et des Mobilités

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu le 10 juillet 2017 le rapport de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté du 21 mars 2016 et réalisée par l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Au vu des résultats de cette opération, je suis d'ores et déjà en mesure de vous informer que le terrain concerné ne donnera lieu à aucune prescription postérieure. Le terrain est donc libéré de toute contrainte au titre de l'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour la Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par délégation,  
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Béatrice BONNAMOUR